

Le 16/05/2022



APPRECIATION DU PROFESSIONNALISME

Module Aérien limité au branchement aérien et aéro-souterrain : Travaux sous tension pour les ouvrages (AER BRT)

FORMAPELEC est agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sous le N° d'agrément 2014-9
Monsieur Fabien

a suivi du : 25/04/2022 au 27/04/2022

Lieu de réalisation : Centre de PONT DU CHATEAU

L'action de formation intitulée : **Module Aérien limité au branchement aérien et aéro-souterrain : Travaux sous tension pour les ouvrages (AER BRT)**

Référence FORMAPELEC : **TST O 204**

Codification SERECT : **AER BRT**

Au cours de cette action, les connaissances et le comportement de Monsieur Fabien BERTHOLD ont été évalués pour la préparation et la réalisation d'exercices pratiques sous tension.

Au vu des résultats de cette évaluation, nous n'émettons pas de réserve quant à la délivrance par l'employeur d'une habilitation « T » pour les opérations sur les ouvrages concernés, conformément à la recommandation TST BT du 17 juin 2016 du Comité des Travaux Sous Tension.

Henri PEREZ, Directeur de FORMAPELEC

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. Perez', is written over a horizontal line.

PJ : Schéma représentatif du périmètre d'habilitation possible à l'issue de la formation